



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire SPECIALITE : Histoire-Géographie

GRADE : Licence/BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET :

*Influences de l'utilisation du téléphone portable sur
les rendements scolaires au premier cycle de
l'Enseignement Secondaire : cas du CEG₁ de Sakété.*

Presenté par :

Jérémie NOUETOWA

Sous la direction de :

Dr. Akimi YESSOUFOU

Année académique : 2014-2015

Sommaire

Sommaire.....	I
<i>DEDICACE</i>	II
<i>REMERCIEMENTS</i>	III
<i>SIGLES ET ACRONYMES</i>	IV
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	V
<i>LISTE DES FIGURES</i>	VI
<i>RESUME</i>	VII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	3
1.1 CADRE THEORIQUE	3
1-2 APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	10
1.3 DEROULEMENT DE L'ETUDE.....	13
CHAPITRE II: PRESENTATION, ANNALYSE DES RESULTATS ET PRECONISATIONS OPERATIONNELLES	15
2.1 PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	15
2-2 PRECONISATIONS OPERATIONNELLES	27
2.3 VALIDATION DES HYPOTHESES	29
CONCLUSION	30
BIBLIOGRAPHIE	31
ANNEXES	i

DEDICACE

A

Ma mère ANAGO V. Solange et

Mon père NOUETOWA Christophe,

Je dédie ce travail.



REMERCIEMENTS

Tous ceux de près ou de loin qui ont contribué de quelque manière à l'aboutissement de ce travail, trouvent ici ma profonde gratitude.

Particulièrement à:

- ❖ Tous les professeurs qui nous ont encadrés au cours de notre formation à l'Ecole Normale Supérieure;
- ❖ Monsieur YESSOUFOU Akimi, Assistant à l'UAC qui a accepté de diriger ce mémoire malgré ses nombreuses occupations;
- ❖ Monsieur KANGNI Justin tuteur de stage pour le soutien pédagogique pendant mon stage;
- ❖ Tous mes frères et sœurs pour leur soutien moral, matériel et surtout leurs précieuses prières;
- ❖ Tous les camarades de filière qui d'une manière ou d'une autre, m'ont aidé à l'aboutissement de ce travail.

SIGLES ET ACRONYMES

APE : Agent Permanent d'Etat

BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle

CEG : Collège d'Enseignement Général

DDES : Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire

ENS : Ecole Normale Supérieure

GSM : Global System for Mobile communication

INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education

SMS : Short Message Service

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1: Répartition par catégorie de la population cible.....	11
Tableau 1-2: Taille de l'échantillon et pourcentage de récupération des fiches d'enquête	12
Tableau 2-1: Répartition des élèves ayant un téléphone portable en 2015	16
Tableau 2-2: Sources d'acquisition du téléphone portable par les élèves	18
Tableau 2-3: Stratégies pour contourner l'interdiction du téléphone à l'école.....	20
Tableau 2-4 : Statistique des avis liés à l'interdiction du téléphone portable en milieu scolaire.....	21
Tableau 2-5 : Validation des hypothèses de recherche.....	29
Tableau I: Statistique des résultats annuels de 2009-2010.....	i
Tableau II: Statistique des résultats annuels de 2010-2011.....	i
Tableau III: Statistique des résultats annuels de 2011-2012.....	ii
Tableau IV: Statistique des résultats annuels de 2012-2013.....	ii
Tableau V: Statistique des résultats annuels de 2013-2014.....	iii
Tableau VI: Statistique des résultats annuels 2014-2015.....	iii

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1: Carte administrative de Sakété.....	9
Figure 2-1: Age moyen par promotion	17
Figure 2-2: Temps passé par les élèves enquêtés à utiliser le téléphone portable	24
Figure 2-3: Relation entre le taux d'utilisation du portable par les élèves du premier cycle, le taux de passage et le taux d'abandon sur les périodes 2009- 2012 et 2012-2015.....	26

RESUME

La question du téléphone portable est un sujet qui défraye la chronique dans le monde scolaire, tant sur le plan international qu'au Bénin. Dans le milieu scolaire béninois et plus particulièrement au CEG₁ de Sakété, l'interdiction de son utilisation est un sujet qui est au cœur de plusieurs débats. Ainsi le présent travail de recherche vise à montrer comment cet outil influence le rendement scolaire des apprenants et à contribuer à une utilisation judicieuse du téléphone portable en milieu scolaire. En effet, le choix du sujet est parti du constat que les apprenants ne donnent plus un bon résultat scolaire.

L'analyse des résultats des enquêtes a montré que la majorité (78%) des élèves du premier cycle du CEG₁ de Sakété dispose d'un téléphone portable. Cependant le taux de passage en classe supérieure est passé de 57% entre 2009-2012 à 53% entre 2012-2015 à cause de la prolifération du téléphone mobile en milieu scolaire et surtout de son utilisation abusive par les élèves.

Mots clés : Téléphone portable, milieu scolaire, utilisation abusive, résultat scolaire.

INTRODUCTION

Pour vivre en communauté, s'exprimer ou exprimer son opinion, un état d'âme, son approbation ou sa désapprobation, l'homme éprouve le désir ou la volonté de communiquer avec ses semblables. La communication est donc une composante fondamentale dans les relations humaines. En effet, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, pour des besoins de communiquer, l'homme a toujours développé et utilisé divers moyens de communication comme le tambour, la flûte, le cri, les marques sur les troncs d'arbres, la télégraphie, la radio, la télévision et la téléphonie sans fil.

Au milieu du XX^{ème} siècle, les progrès de la technologie ont révolutionné le monde de la communication grâce à l'invention du téléphone mobile par le docteur Martin Cooper. Il serait la première personne à avoir passé un appel à partir d'un téléphone cellulaire en 1973. Ce n'est qu'en 1983 que le premier portable a été lancé aux Etats-Unis d'Amérique tandis que le premier est apparu en France en 1992. Dès lors, le téléphone portable n'a fait que gagner du terrain et conquérir tous les continents. La téléphonie mobile est utilisée par les adultes dans les milieux de travail ou d'affaires. Selon Mourlhon-Dalies et Collin (1999) c'est le cas aujourd'hui, cependant une nouvelle couche de personnes a adopté cette technologie. Il s'agit des adolescents et des élèves (Santini 2008). Il pense que la téléphonie mobile représente un objet de statut social, ils s'en servent pour affirmer leur personnalité. Une étude de Schelmer (2004) avait aussi prouvé que les élèves ne peuvent pas s'en passer, surtout en classe.

Selon les informations fournies par Bénin télécom SA, il a été constaté que les premiers portables GSM se sont installés au Bénin entre 2000 et 2006. A cette période 7,5% seulement des béninois avaient un téléphone portable. Mais, ces dernières années, il a été constaté une évolution fulgurante de la téléphonie mobile à un point où les collèges et lycées n'ont pu se mettre à l'abri.

A l'image des élèves des lycées et collèges du Bénin, les élèves du CEG₁ de Sakété utilisent le téléphone portable qui est devenu un instrument incontournable comme la télévision. Ces derniers l'utilisent quotidiennement à cause de son utilité multifonctionnelle. Cependant, l'utilisation abusive de cet outil de communication par les élèves inquiète plus d'une personne parce qu'il ne peut être sans conséquences sur la vie des apprenants. Ainsi, c'est dans le but de remédier à ce phénomène que la présente étude intitulée « influences de l'utilisation du téléphone portable sur les rendements scolaires au premier cycle de l'Enseignement Secondaire: cas du CEG₁ de Sakété » a été menée. Cette étude est structurée en deux chapitres. Le premier présente le cadre théorique de l'étude et la méthodologie, le second quant à lui aborde l'utilisation du téléphone portable au CEG₁ de Sakété, son impact sur les rendements scolaires et quelques suggestions pour une utilisation modérée et profitable aux études.

CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1 CADRE THEORIQUE

1.1.1 Problématique

Le monde moderne est marqué par des progrès remarquables dans les domaines des sciences et techniques. Depuis ces trente dernières années, la technologie a beaucoup évolué que ce soient des ordinateurs, de la téléphonie mobile, de l'internet, elle est intégrée à notre quotidien (Chambat 1994). De ce fait, le téléphone portable constitue une source intéressante de communication à cause de sa capacité à pouvoir effectuer des appels, à envoyer des messages, mais aussi à aller sur internet.

Ainsi l'Afrique subsaharienne n'a pas échappé à la révolution mobile. Le Bénin, pays en voie de développement est aussi touché par ce phénomène de révolution mobile. En effet, à l'instar de tous les autres secteurs socioprofessionnels de la vie, les établissements scolaires sont aussi envahis par les téléphones portables depuis quelques années. Chaque élève de la sixième en terminale veut en posséder un, et ils affichent de plus en plus leur préférence pour les portables multimédias. Dans les rues, au marché, dans les lieux de prière et de culte et surtout dans les lycées et collèges, on observe des jeunes adolescents avec leurs portables soit pour jouer de la musique ou pour recevoir ou pour émettre des appels (Fize 1997).

Aussi, abordant la question, Hounsa (2010) pense-t-il que le téléphone portable peut entraîner une réelle dépendance auprès des jeunes utilisateurs étant donné qu'envoyer des messages textuels et effectuer des appels deviennent leur passe-temps, ils deviennent rapidement obséder par ce gadget. Pour Heurtin (1997), les jeunes sont totalement obnubilés par leurs téléphones portables et vu leur très jeune âge, ils ont souvent de la difficulté à faire la différence entre les moments où il leur serait très avantageux de le ranger.

Le mode habituel de communication par téléphone au sein des jeunes élèves est par SMS. Or, Lienard (2005) a démontré que le langage SMS dont font fréquemment usage les élèves contribue beaucoup à l'effondrement de leur niveau en orthographe et parfois aussi à l'indigence du vocabulaire.

Au Bénin, malgré les dispositions prises par la Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire (DDES) à travers l'article 10 du règlement intérieur des établissements d'enseignement à régime d'externat pour interdire l'utilisation du téléphone portable dans les collèges et lycées du Bénin, force est de constater que certains élèves continuent toujours d'utiliser leurs téléphones portables dans les établissements et en dehors des établissements. Ils développent des stratégies et manœuvres pour détourner les impératifs de l'administration et s'inventent des manières propres pour continuer dans cet univers prescrit (De Certeau 1980).

Pour preuve, le quotidien le Matin n° 1052 du 19 Mars 2012 avait relaté qu'en dépit des affiches interdisant l'usage du téléphone mobile dans les établissements scolaires, il est courant de constater que certains élèves font usage de leurs téléphones mobiles dans les quatre murs des lycées et collèges.

De même, dans une interview accordée à une élève en classe de 1^{ère}D affirme que l'utilisation des téléphones portables en milieu scolaire expose l'apprenant lui-même à un manque de concentration et dérange les professeurs dans le déroulement des cours. Les autorités organisent des fouilles pour dénicher les élèves qui s'entêtent à utiliser leurs téléphones portables dans les quatre murs de l'école. Dès lors, des questions se posent:

- quelle est la situation de l'utilisation du téléphone portable aux heures de cours et en dehors des heures de cours au CEG₁ de Sakété?
- existe-il un lien entre les résultats scolaires et l'utilisation du téléphone portable?

- quelle appréciation peut-on faire de la gestion du téléphone portable au CEG₁ de Sakété?

1.1.2 OBJECTIFS DE RECHERCHE

1.1.2.1 Objectif global

L'objectif global de ce travail est de montrer l'implication du téléphone mobile dans la baisse des rendements scolaires au CEG₁ de Sakété.

1.1.2.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de:

- faire l'état des lieux de l'utilisation du téléphone portable dans la journée par les apprenants;
- établir une relation entre l'utilisation du téléphone portable et les résultats scolaires;
- proposer des approches de solution pour une réduction de l'utilisation du téléphone mobile par les apprenants.

1.1.3 HYPOTHESES

Afin de mener à bien la présente étude, des hypothèses ont été émises:

H1: les apprenants consacrent beaucoup de temps à l'utilisation du téléphone portable;

H2: l'utilisation du téléphone portable par les élèves pendant l'année scolaire a un impact négatif sur les résultats scolaires;

H3: il existe des possibilités pour réduire l'utilisation du téléphone portable aux heures de cours et en dehors des heures de cours au CEG₁ de Sakété.

1.1.4 REVUE DE LITTERATURE

Le téléphone portable est devenu un véritable phénomène social à l'heure de la mondialisation. Autant son utilité et son importance sont considérables, autant le sont les fâcheuses conséquences qu'il crée dans les milieux socioprofessionnels et scolaires. Très peu d'études ont abordé la problématique de la téléphonie mobile en milieu scolaire au Bénin et plus précisément dans les établissements scolaires de la commune de Sakété. Cependant, un certain nombre de littératures existe sur le sujet aussi bien dans le monde qu'en Afrique.

Ainsi, Morin (2011) pense que la téléphonie mobile peut-être un objet d'éducation. En effet, il affirme que les enseignants devront passer outre leur peur de se faire filmer, où bien de se faire déranger par une sonnerie de téléphone en plein cours. Au lieu de ça, ils devront en profiter pour enseigner aux jeunes les avantages et les bonnes façons d'utiliser un téléphone mobile. De même Manceron (2009) pense que le téléphone mobile est très utile et a souvent prouvé sa grande valeur en cas d'urgence. L'interdire complètement serait probablement une erreur, mais il est inconcevable que des élèves du primaire et du secondaire se promènent en tout temps en tout lieu avec le téléphone mobile.

Dans son article, *avantages et inconvénients du téléphone portable* George (2006), a indiqué les avantages de la téléphonie mobile en milieu scolaire avant de faire cas de ses multiples insuffisances. Il a été remarqué que la téléphonie mobile offre aux élèves des possibilités de distraction avec des fonctions d'écoute de la musique (vidéo ou audio) de la radio, de prise de photo. Les élèves s'en servent pour informer les parents en cas d'accidents de circulation. Il fait économiser du temps et réduit considérablement les distances entre parents et élèves ne vivant pas dans la même localité.

Cependant, il a été démontré par Santini (1998) que, quand le téléphone portable sonne en classe, le fil des idées est interrompu, élèves et professeurs sont distraits. Les SMS reçus en classe retiennent l'attention de l'élève et lui font

perdre une partie des explications du cours. En un mot, ils détournent l'élève. Il a été également démontré par Ling (2009) que, la téléphonie mobile est parfois utilisée par les élèves comme moyen de fraude lors des évaluations d'étapes ou des examens nationaux. Selon une étude de « Mobile Phone and Health » (2006) aux Etats-Unis, l'utilisation de la téléphonie mobile oppose le maire de New-York aux parents d'élèves qui considèrent le mobile comme un outil participant à la sécurité des enfants pendant le transport.

1.1.5 DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

1.1.5.1 Le téléphone portable

Selon Jauréguiberry (2003), le téléphone mobile ou le téléphone portable est un appareil électronique offrant multiples fonctions. Son appellation varie d'un pays à un autre. En Belgique, il est désigné par le terme GSM (Global System for Mobile Communication), un standard de communication. Le terme téléphone cellulaire est couramment utilisé au Québec. Mais au Bénin, les appellations reconnues sont: portable, cellulaire, téléphone ou mobile. Dans le langage familier, les jeunes le désignent par « phone ». Initialement, il était uniquement limité à lancer et à recevoir des appels. Mais depuis plusieurs années déjà, les téléphones qui inondent le marché des télécommunications sont qualifiés de troisième génération » ou encore appelés 3G, car ils permettent de transmettre des textos (SMS), des images et des vidéos et sont aussi munis d'appareil photo, d'enregistreur de son, de bande FM et de télévision. Ils permettent aussi d'accéder à internet.

1.1.5.2 Le milieu scolaire

Selon le Nouveau Le Petit Larousse Illustré (2011), le milieu est, l'« ensemble des objets matériels, des êtres vivants, des conditions physiques, chimiques, climatiques qui entament et influencent un organisme vivant ».

1.1.5.3 Le langage SMS

Le terme vient de l'anglais « Short Message Service » qu'on peut traduire en français par « messages textuels brefs ». Selon Cougnon (2010), le langage « SMS » est une manière d'écrire qui modifie les caractéristiques orthographiques et grammaticales d'une langue.

1.1.5.4 L'utilisation abusive

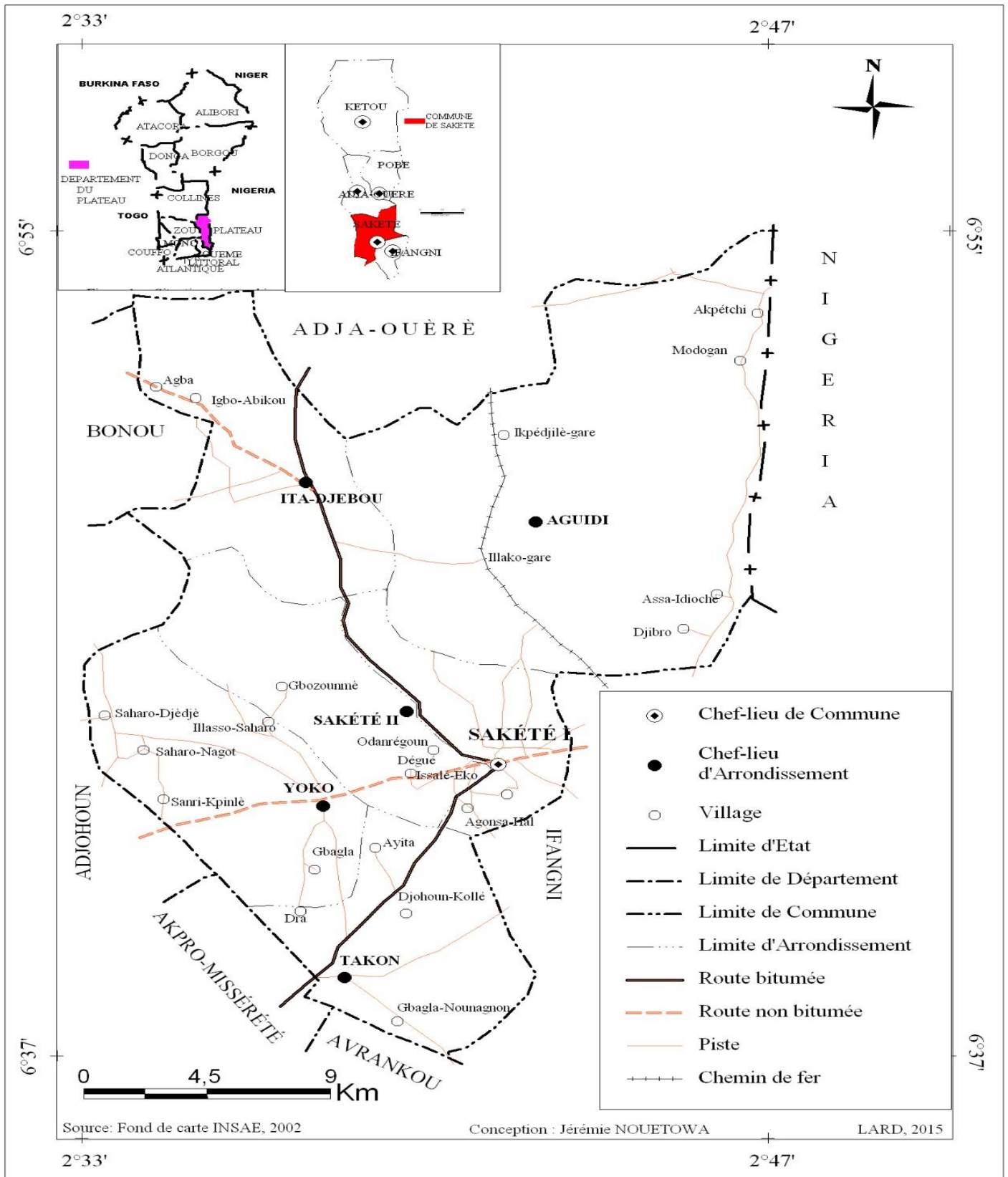
Selon le Nouveau Petit Robert (2014), l'abus est l'usage mauvais, excessif ou injuste. L'utilisation abusive est donc le mauvais usage ou l'utilisation excessive ou exagérée que l'on fait d'un objet.

1.1.6 PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE

1.1.6.1 Présentation géographique du milieu

Dans le deuxième arrondissement de la municipalité de Sakété, se situe le Collège d'Enseignement Général₁ de Sakété, plus précisément dans le quartier « Odanrégoun ». Il est au bord de la voie bitumée qui mène à Adja-Ouèrè et plus précisément en face de la station Dk Obikary. Ledit collège dispose d'une bibliothèque, d'infrastructures sportives et est alimenté en eau courante et en électricité. Le bon positionnement des bâtiments facilite la circulation de l'air dans les salles de classes. La Figure 1-1 illustre sa localisation dans la ville de Sakété.

Figure 1.1 : Carte administrative de Sakété



1.1.6.2 Grands traits humains

Le Collège d'Enseignement Général₁ de Sakété est créé en 1967. Ce collège est dirigé par une équipe composée d'un directeur, de deux censeurs, de deux surveillants généraux, d'un comptable, d'une secrétaire, de deux gardiens et 2693 élèves dont 1922 élèves au premier cycle et 771 au second cycle répartis en 49 groupes pédagogiques dont douze classes de 6^{ème}, neuf classes de 5^{ème}, sept classes de 4^{ème}, sept classes de 3^{ème}, une classe de 2^{nde} A, une classe de 2^{nde} C, trois classes de 2^{nde} D, une classe de 1^{ère} A, une classe de 1^{ère} C, trois classes de 1^{ère} D, une classe de Tle A, une classe de Tle C et quatre classes de Tle D. Ces différents groupes pédagogiques, sont encadrés par 20 professeurs A.P.E et 198 professeurs vacataires.

1-2 APPROCHE METHODOLOGIQUE

Dans le cadre du présent travail, la méthodologie utilisée prend en compte la recherche documentaire et les travaux de terrain.

1.2.1 Recherche documentaire

Plusieurs centres de documentation ont été explorés dans le cadre de la recherche documentaire. Ainsi la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, la Bibliothèque Nationale, l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) ainsi que le cyber Sayi-center ont été sillonnés. Les noms et les types d'informations recueillies, la nature des documents, et l'état de qualité des informations recueillies diffèrent d'un centre de documentation à un autre. Les travaux de terrain ont suivi immédiatement la recherche documentaire.

1.2.2 Travaux de terrain

Cette partie de l'étude prend en compte l'échantillonnage, la population cible, les outils et techniques d'enquête, le déroulement de l'étude et enfin l'analyse et le traitement des résultats.

1.2.3 Echantillonnage

La population visée par la présente étude est constituée des apprenants du premier cycle, des enseignants, des membres de l'administration et des parents d'élèves du CEG₁ de Sakété. L'effectif total de cette population en 2015 est de 2956. Le tableau 1-1 ci-après présente La répartition par catégorie de notre population d'étude.

Tableau 1.1: Répartition par catégorie de la population cible

Cible	Elèves du 1 ^{er} cycle	Enseignants	Membres de l'administration	Parents d'élèves	Total
Effectif	1922	203	7	324	2956

Source : *Résultats d'enquête de terrain, Juin 2015*

La méthode d'échantillonnage de Schwartz (1995) a été utilisée pour déterminer scientifiquement la taille de l'échantillon de base. Cette méthode se résume en la formule suivante :

$$n = \frac{t^2 \cdot p(1-p)}{m^2}$$

Avec **n** : taille de l'échantillon.

t : niveau de confiance (la valeur type de niveau de confiance de 95% sera 1,96) cette valeur est obtenue en utilisant la table de la loi normale centrée réduite.

p : proportion de la population de la cible concernée dans la population totale.

m : précision désirée à 5% soit **m** = 0,05

Nous avons donc déterminé un échantillon pour chaque sous population de la population mère :

Soit **n₁** la taille de l'échantillon des élèves du premier cycle

$$\text{On a : } p_1 = \frac{1922}{2956} = 0,650$$

$$n_1 = \frac{1,96^2 \times 0,65 (1-0,65)}{0,05^2} = 349,58$$

Soit n_2 la taille de l'échantillon des enseignants

$$\text{On a : } p_2 = \frac{203}{2956} = 0,069$$

$$n_2 = \frac{1,96^2 \times 0,069 (1-0,069)}{0,05^2} = 98,71$$

Soit n_3 la taille de l'échantillon des parents d'élèves

$$\text{On a : } p_3 = \frac{324}{2956} = 0,110$$

$$n_3 = \frac{1,96^2 \times 0,110 (1-0,110)}{0,05^2} = 150,43$$

Le tableau 1-2 suivant présente l'effectif arrondi de l'échantillon selon la méthode de Schwartz:

Tableau 1.2: Taille de l'échantillon et pourcentage de récupération des fiches d'enquête

	Effectif de la population mère	Echantillon	Fiches d'enquête distribuée	Fiches d'enquête récupérée	Pourcentage de récupération
Elèves du 1^{er} cycle	1922	350	350	331	94,57
Enseignants	203	99	99	87	87,88
Membres de l'administration	7	7	7	7	100
Parents d'élèves	324	150	150	83	55,33
Total	2956	606	606	395	65,18

Source : Résultats d'enquête de terrain, Juin 2015

1.2.4 Outils et techniques de recherche

Le questionnaire et le guide d'entretien sont les outils qui ont été utilisés pour collecter les informations sur le sujet d'étude. Cette collecte a pris en compte la population cible que constituent les élèves, les enseignants, les membres de l'administration et les parents d'élèves. En ce qui concerne les techniques, il a été fait recours à l'observation directe dans la cour du collège, sur les différentes rues menant vers le collège. Outre l'observation directe, il a été également administré des questionnaires qui ont permis de recueillir l'appréciation des participants échantillonnés sur l'ampleur que prend l'utilisation de la téléphonie mobile dans la journée au CEG₁ de Sakété.

1.3 DEROULEMENT DE L'ETUDE

1.3.1 Les différentes étapes

Le déroulement de l'étude a été fait en fonction des objectifs de l'étude. Pour présenter la situation de l'utilisation de la téléphonie mobile aux heures de cours par les apprenants au CEG₁ de Sakété, il a été effectué d'abord une enquête qui vise à se renseigner essentiellement sur la proportion des élèves qui portent sur eux des portables et l'utilisent aux heures de cours.

Ensuite, l'étude s'est intéressée aux différents usages de la téléphonie mobile par les élèves à l'école et à la maison. Enfin, à partir de la grille d'observation, il a été remarqué que les apprenants jouent de la musique avec leurs portables pendant la récréation ou pendant l'absence des professeurs dans les salles de cours. De même, certains professeurs passent de longs moments à émettre ou à recevoir des appels téléphoniques en plein cours. Tout ceci a permis de faire un rapprochement entre les résultats d'enquête et les observations directes sur le terrain.

Pour établir une relation entre les résultats scolaires et l'utilisation de la téléphonie mobile au CEG₁ de Sakété, il a été effectué une analyse des différents résultats statistiques de fin d'années scolaires des six dernières années c'est-à-

dire de 2009 à 2015. Une analyse comparative des résultats statistiques de fin d'années scolaires de ces six dernières années a permis de montrer l'impact de la téléphonie mobile sur les résultats scolaires. Cette analyse a été complétée par des cas concrets de baisse de niveau, de déperditions liées à l'utilisation de la téléphonie mobile qui se sont présentés.

Pour proposer des approches de solution pour une réduction de l'utilisation de la téléphonie mobile par les apprenants et enseignants aux heures de cours au CEG₁ Sakété, l'étude s'est inspiré des doléances et recommandations et autres suggestions formulées par les cibles de l'enquête. De même, une réflexion sur la problématique a permis de mieux élaborer les propositions.

1.3.2 Dépouillement et traitement des données

Le dépouillement a été fait en commençant par les questions les plus complexes aux plus simples. Ainsi, les fiches de collectes de données ont été soigneusement dépouillées, sélectionnées et classées. Quant au traitement, il a été manuel et informatisé. Les données ont été d'abord saisies à l'aide du logiciel WORD ; ensuite, avec EXCEL, elles sont traduites en tableaux et en graphiques.

1.3.3 Difficultés rencontrées

Le temps qui a été accordé au présent travail a été relativement court. De plus la continuité des cours à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) n'a pas permis de lui consacrer plus de temps voulu. A tout cela, se sont ajoutés, les rendez-vous manqués avec certaines personnes ressources et surtout, le manque de documentation spécifique sur le thème de recherche à l'échelle nationale. Mais tout cela n'a pas constitué un handicap pour la réalisation du travail.

CHAPITRE II: PRESENTATION, ANNALYSE DES RESULTATS ET PRECONISATIONS OPERATIONNELLES

Dans ce chapitre, il s'agira d'abord de montrer l'évolution de la réglementation de l'utilisation de la téléphonie mobile en milieu scolaire, ensuite ses avantages et ses conséquences et enfin son impact sur les rendements scolaires ainsi que les approches de solution.

2.1 PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

2.1.1 Evolution de la règlementation de la téléphonie mobile en milieu scolaire

L'arrêté ministériel N° 945/MEN/CAB/DES du 31 décembre 1990 portant règlementation en milieu scolaire est composé de quatre-vingt-deux articles et d'une échelle de punition en adéquation avec la faute commise. Mais force est de constater dans ce document que nulle part il n'a été prévu un article lié à la communication ou à l'écoute téléphonique en milieu scolaire. En effet, au moment de son adoption les technologies de l'information et de la communication n'avaient pas encore évolué au Bénin au point d'envisager des mesures punitives sur l'utilisation de la téléphonie mobile dans les lycées et collèges. C'est donc un corpus de texte vieux qui ne cadre plus avec les réalités actuelles du milieu scolaire.

Cependant, pour se conformer aux exigences actuelles, un nouvel arrêté a vu le jour. Il s'agit de l'arrêté ministériel N° 114/MEN/CAB/DES du 12 Juin 2012. L'article 10 de cet arrêté stipule que: « Le port de coiffe, de foulard, de pagne, de lunettes fantaisistes, de téléphone portable et d'appareils assimilés est formellement interdit dans l'enceinte de l'établissement ». La punition prévue est « la confiscation plus deux heures de retenue ». Ainsi les élèves et professeurs ont pris connaissance de ces dispositions depuis que ces arrêtés ont été introduits dans les lycées et collèges.

2.1.2 Quelques renseignements généraux sur les élèves enquêtés

Dans le cadre de cette recherche, une enquête auprès d'un échantillon de 331 élèves du CEG₁ de Sakété a permis d'avoir les informations suivantes : le cycle d'étude, l'effectif de ceux qui ont un téléphone portable, leur sexe et leur statut dans la classe fréquentée. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 2-1 ci-dessous:

Tableau 2.1 : Répartition des élèves ayant un téléphone portable en 2015

Cycle d'étude	Effectif d'élèves enquêtés	Élèves avec téléphone portable	Filles	Garçons
1 ^{er} cycle	331	259	143	116
%	100	78	55	45

Source : *Résultats d'enquête de terrain, Juin 2015*

L'analyse du tableau permet de dire que 78% des élèves enquêtés disposent d'un portable. Les élèves filles possédant un téléphone portable représentent 55% du total ayant un portable contre 45% des élèves ayant un portable pour les garçons. Ce chiffre (78%) permet d'affirmer que la majorité des élèves du premier cycle dispose d'un téléphone portable. Ces derniers affirment l'avoir obtenu depuis deux ans au moins. Mais qu'est ce qui justifie la prolifération de la téléphonie mobile au CEG₁ de Sakété?

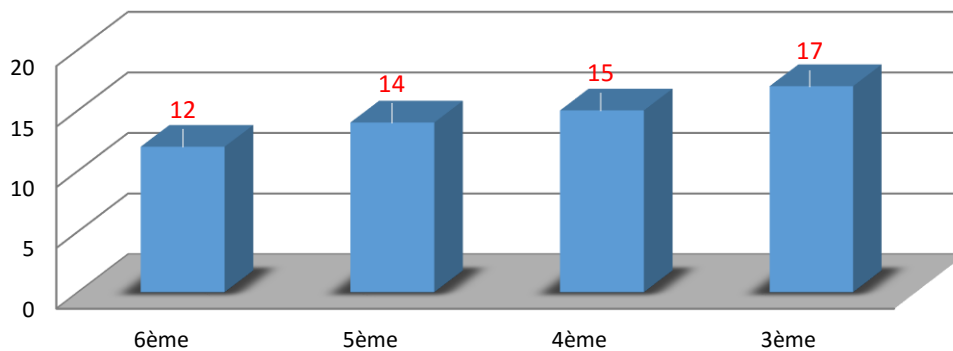
2.1.3 Raisons de la prolifération de la téléphonie mobile au CEG₁ de Sakété

L'utilisation effrénée de la téléphonie mobile au CEG₁ de Sakété est due à plusieurs facteurs notamment la crise de l'adolescence, la société, l'ambition, et à l'irresponsabilité des parents.

2.1.3.1 la crise de l'adolescence

L'adolescence est le prolongement de l'enfance vers l'âge adulte. Elle débute vers onze-douze (11-12) ans et se termine vers dix-huit (18-20) à vingt ans (Mignanwande, 2012-2015). D'après les résultats des enquêtes, Les élèves du premier cycle du CEG₁ de Sakété sont âgés de 11 à 18 ans. Le graphique suivant illustre l'âge moyen par promotion des élèves du premier cycle enquêtés :

Figure 2-1 : Age moyen par promotion



Source : *Résultats d'enquête de terrain, Juin 2015*

L'analyse de ce graphique permet de dire que les élèves du CEG₁ de Sakété sont donc des adolescents pour la majorité. Etant donné que l'utilisation du téléphone portable est interdite à l'école, et lorsqu'on admet que l'adolescence est une période de la vie où la prohibition suscite attrait et excitation, on comprend aisément ce pour quoi la tendance des élèves utilisateurs de portable reste croissante.

De plus, le désir d'utiliser la téléphonie mobile est entretenu chez les adolescents par les publicités et les promotions alléchantes qui réduisent chaque fois le coût de la carte SIM et surtout de l'appareil téléphonique.

2.1.3.2 La société

Les sources d'acquisition de la téléphonie mobile en milieu scolaire demeurent ambiguës. Les élèves en général ne disent pas toujours la vérité sur l'origine de leur téléphonie mobile. La plupart d'entre eux affirment que: c'est un oncle, une tante, un frère qui le leur a acheté leur téléphone portable. Le discours reste unanime d'un élève à un autre. La vérité réside donc ailleurs. Le tableau 2-2 présente la répartition des élèves enquêtés en fonction des sources d'acquisition de leurs téléphones portables.

Tableau 2.2: Sources d'acquisition du téléphone portable par les élèves

Conditions d'acquisition	Effectif	Pourcentage
Un oncle ou une tante	47	15
Le père ou la mère	83	25
Soi-même	135	41
Un frère	66	20
Total	331	100

Source: *Résultats d'enquête de terrain, Juin 2015*

L'analyse de ce tableau permet d'affirmer que 41% des élèves enquêtés (taux le plus élevé) ont acheté eux-mêmes leur téléphone mobile. La raison la plus évoquée reste communiqué avec les parents en cas d'urgence.

2.1.3.3 L'ambition

La téléphonie mobile loin d'être un simple moyen de communication apparaît aux yeux des élèves comme un objet de prestige. Pour les élèves du premier cycle l'usage du téléphone incarne le modèle de fille émancipée et évoluée. Stéphanie élève en classe de 3^{ème} affirme que: « certaines filles sont prêtes à se livrer aux hommes pour s'offrir un téléphone portable ce qui entraîne aujourd'hui la sexualité à outrance ».

2.1.3.4 La responsabilité des parents

Dans le souci de mettre leurs enfants en sécurité, nombreux sont ces parents qui achètent de téléphone portable à leurs enfants pour que en cas d'urgence qu'ils puissent les joindre le plus vite tôt possible. Mais ces enfants font un autre usage de cet outil qui leur a été remis. Ainsi, les parents de façon naïve ignorent tout ce que ces enfants font de ces téléphones mobiles à l'école, dans la rue, au marché ou dans les lieux de prière. En cas de saisi dans un lieu où le port du téléphone portable est proscrit, ce sont les mêmes parents qui viennent négocier auprès des responsables pour encore les rétrocéder à leurs enfants. Comment les élèves arrivent-ils à détourner la décision d'interdiction du téléphone portable à l'école?

2.1.2 STRATEGIES DE DETOURNEMENT DE LA DECISION D'INTERDICTION DU TELEPHONE A L'ECOLE

En dépit de la loi interdisant le port du téléphone portable en milieu scolaire, les élèves continuent toujours d'amener leurs téléphones portables à l'école. Tous les élèves ayant un téléphone mobile affirment en effet qu'aucun ne respecte cette mesure. Ils développent des stratégies et manœuvres pour détourner les impératifs de l'administration. Parmi les stratégies mises en œuvre par les apprenants, on peut noter tel qu'il se dégage du tableau 2-3, la mise du téléphone sur vibreur, l'utilisation des douches et toilettes...

Tableau 2.3 : Stratégies pour contourner l'interdiction du téléphone portable à l'école.

Description des énoncés	Effectif	Pourcentage
La mise du téléphone sur vibreur ou sur le mode silencieux.	112	43
Utilisation des douches, toilettes, cantines salles vides et couloirs.	84	32
Se cacher sous des tables-bancs, derrière les arbres ou salles de classe.	63	24
Total	259	100

Source: *Résultats d'enquête de terrain, Juin 2015*

Ce tableau fait ressortir trois grandes différentes stratégies par lesquelles les apprenants béninois, en l'occurrence ceux du CEG₁ de Sakété résistent à l'interdiction du téléphone portable en milieu scolaire. La stratégie la plus utilisée est la mise du téléphone sur vibreur ou sur le mode silencieux. Elle est exprimée par 43% des répondants. L'utilisation des douches, toilettes, salles vides comme lieux d'usage du téléphone portable est aussi une stratégie dominante. Elle est manifestée chez 32% des répondants. D'autres stratégies sont aussi régulièrement utilisées. Elles consistent à se cacher sous des tables-bancs en classe ou derrière les salles, à dissimuler son téléphone. Ces stratégies paraissent dominantes parce qu'elles offrent aux élèves des avantages d'utiliser leurs téléphones mobiles sans être aperçus. Quelles que soient les contraintes et impératifs définis pour configurer les élèves, ceux-ci possèdent des capacités d'action qui leur permettent d'opérer des signes d'appropriation sur les modes d'usage de l'objet (Béché 2010). Mais quelles sont les appréciations de la communauté scolaire du CEG₁ de Sakété sur l'utilisation de la téléphonie mobile?

2.1.3 APPRECIATIONS SUR L'INTERDICTION DU TELEPHONE PORTABLE EN MILIEU SCOLAIRE

Le tableau 2.4 ci-dessous montre la synthèse des résultats par rapport aux appréciations sur l'interdiction du téléphone portable en milieux scolaires.

Tableau 2.4 : Statistique des avis liés à l'interdiction du téléphone portable en milieu scolaire.

	Effectif	Pour	pourcentage	Contre	Pourcentage
Elèves	331	178	54	153	46
Enseignants	87	54	62	35	40
Membres de l'administration	7	7	0	0	100
Parents d'élèves	83	48	56	35	42
Total	395	213	118	295	286

Source: *Résultats d'enquête de terrain, Juin 2015*

2.1.3.1 Les Elèves

Les élèves (54%) ont unanimement reconnu le bien être fondé de l'interdiction du téléphone portable en milieu scolaire. Selon eux, l'utilisation du téléphone à l'école constitue une entrave aux études. Mais tous affirment pourtant utiliser leur téléphone portable à l'école. Cette situation apparemment discordante est expliquée par la théorie de la logique contradictoire de Lahire (1987), selon laquelle des jugements et des pratiques peuvent se révéler contradictoires chez un sujet. Par contre 46% des élèves du CEG₁ de Sakété pensent que c'est injuste d'interdire le port et l'usage de la téléphonie mobile en milieu scolaire parce que, avoir une téléphonie mobile améliore les relations entre amis et permet de contacter les parents en cas d'urgence. Le téléphone portable est un outil moderne. Ainsi, Fiacre élève en classe de 4^{ème} affirme que « les élèves veulent être à la mode, et que personne ne veut rester en marge de la mondialisation ».

2.1.3.2 Les Enseignants

Les enseignants (62%) sont unanimes à l'interdiction de la téléphonie mobile en milieu scolaire. Ils ont déclaré que la téléphonie mobile à l'école occasionne chez l'élève la distraction et le manque de concentration. Selon un professeur qui a requis l'anonymat, les élèves à l'école comme à la maison n'ont pas le droit à la téléphonie mobile pendant tout leur cursus scolaire. Il pense aussi que: « la charité bien ordonnée commence par soi-même », l'enseignant doit servir de modèle à ses apprenants.

Un coup de fil reçu par l'enseignant pendant qu'il explique le cours distrait les élèves et même l'enseignant qui une fois la conversation terminée peine à retrouver le fil du cours. Un autre enseignant a confié que l'enseignant peut faire usage de son portable aux heures de cours discrètement en le mettant sur vibreur sans distraire. Mais peut-on vraiment recevoir un appel discrètement?

Pendant que certains reconnaissent la téléphonie mobile comme un élément perturbateur au cours, une autre catégorie d'enseignants n'est pas de cet avis. Ainsi, 40% des enseignants enquêtés pensent qu'elle est très importante puisque nous sommes dans une société où les technologies sont dans notre quotidien. Ils souhaitent plutôt une utilisation judicieuse de la téléphonie mobile à la place de son interdiction.

2.1.3.3 Les Membres de l'Administration

Les membres de l'administration ont reconnu unanimement que le téléphone mobile est un élément perturbateur qui affaiblit les bonnes pratiques pédagogiques. Selon le directeur du CEG₁ Sakété, trois raisons fondamentales justifient l'interdiction de la téléphonie mobile en milieu scolaire. D'abord « Le portable est devenu un outil qui pousse les élèves à la débauche et surtout à la déperdition scolaire », c'est-à-dire que les élèves qui ont un téléphone portable ne s'occupent plus de leurs cahiers de cours, ils se livrent à toute sorte de

mauvais actes et finissent après par laisser l'école. Ensuite « l'enseignant qui passe la moitié de son heure de cours au téléphone n'est plus concentré à donner le meilleur de lui-même »; cela signifie que l'enseignant est démotivé, déconcentré et éprouve de la peine à donner le meilleur de lui-même au cours de la séquence de classe. Et enfin « l'oubli d'éteindre la téléphonie mobile qui sonne en plein cours distrait élèves et enseignants », cela s'explique par le fait que le travail pédagogique requiert un minimum de concentration et par conséquent tout bruit pourrait perturber la bonne marche de l'ambiance de travail. Quant aux surveillants généraux, ils affirment : « En dépit des multiples mesures prises allant de la famille à la confiscation et à la restitution en fin d'année scolaire pour interdire l'utilisation de la téléphonie mobile à l'école, les portables n'ont cessé d'être introduits dans l'enceinte de l'école ». Ils ont ensuite ajouté que parfois si les élèves se font prendre par leurs téléphones portables, ils essaient de les corrompre avec de l'argent afin de pouvoir leur rétrocéder le plus vite tôt possible leurs portables.

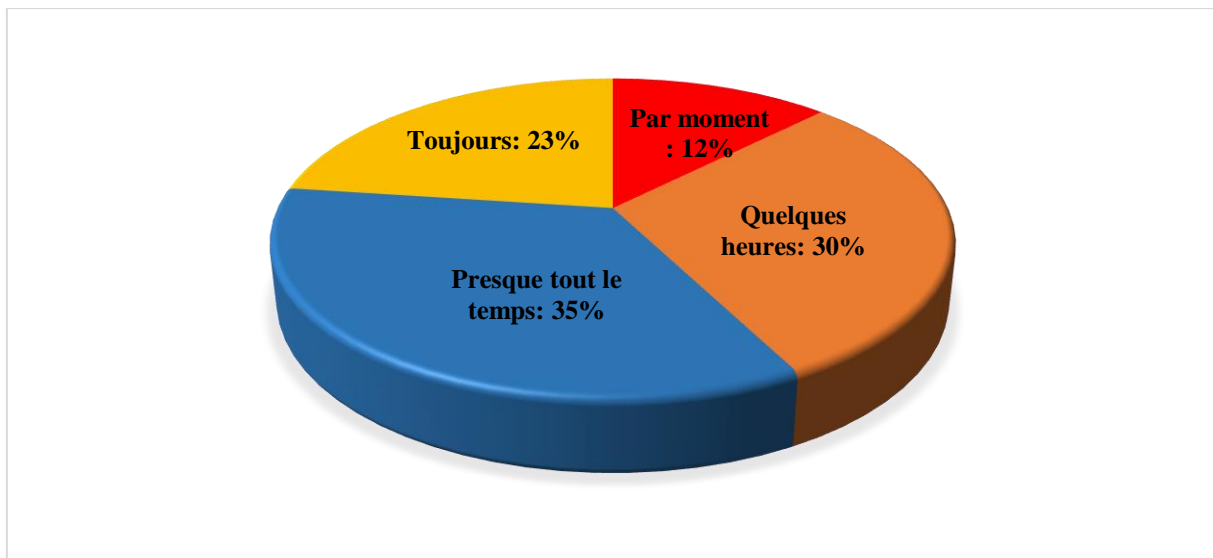
2.1.3.4 Les Parents d'Elèves

Le point de vue des parents est aussi mitigée que celui des enseignants. Ainsi 42% des parents pensent que ce serait une erreur grave d'interdire la téléphonie mobile en milieu scolaire. Car selon eux, grâce au téléphone ils communiquent facilement avec leurs enfants et les enfants peuvent les saisir en cas d'urgence, d'accident ou d'autres évènements qui nécessitent l'apport des parents. Contrairement, 56% pensent que la téléphonie mobile facilite le harcèlement sexuel, et proposent qu'au lieu d'interdire définitivement son usage, l'interdire plutôt à l'école et non à la maison serait mieux, car c'est mettre les enfants en marge des TIC et dans ce cas les enfants accuseraient un retard technologique vis-à-vis de leurs camarades des grandes villes. Mais quels sont les inconvénients et avantages de la téléphonie mobile en milieu scolaire ?

2.1.4 CONSEQUENCES DE L'UTILISATION DE LA TELEPHONIE MOBILE EN MILIEU SCOLAIRE

Les inconvénients de l'utilisation du téléphone mobile en milieu scolaire sont très nombreux. Il a été remarqué d'une part le manque de concentration en classe ainsi que la baisse du niveau en français. D'autre part, il est à noter l'indiscipline, la débauche et surtout la déperdition scolaire. Habités à mettre des écouteurs ou des casques d'écoute pour jouer de la musique à l'aide de leur téléphone portable pendant la récréation, en l'absence du professeur, ou à la maison, certains élèves ne tiennent plus d'importance à leurs cahiers de cours. En abordant le domaine de santé, le fait d'être accroché au téléphone portable entraîne des maladies comme le cancer, l'insomnie etc. De même, d'après le graphique suivant, près de 35% des élèves enquêtés estiment qu'ils passent presque tout leur temps à envoyer des messages (SMS).

Figure 2.2: Temps passé par les élèves enquêtés à utiliser le téléphone portable.



Source : *Résultats d'enquête de terrain, Juin 2015*

Le mode habituel de communication des élèves étant le SMS qui est parfois gratuit ou à moindre coût aujourd'hui grâce aux réseaux téléphoniques qui ne cessent de multiplier les offres promotionnelles, nombreux sont ceux qui

parmi eux font des abréviations décomposées de sens. Les exemples suivants illustrent les principes de formation du SMS.

L'abréviation : slt = salut ; tt = tout ; bjr = bonjour ; pr = pour. Il faut remarquer que des lettres ont été enlevées de ces mots (le plus souvent des voyelles), tout en faisant attention à ce qu'ils soient reconnaissables.

Les sigles: c'est une abréviation composée d'un groupe d'initial de mots qui est utilisé comme un nom. MDR= Mort De Rire; LOL= Laughing Out Loud (Rire bruyamment).

L'écriture rébus : ya koi **29**= il y a quoi de neuf ; à **2m1**= à demain. Il faut remarquer ici que les lettres sont mélangés de chiffres et doivent être interprétés à l'aide de leur valeur dénomminative.

Dès lors, ils méconnaissent l'orthographe réelle des mots qu'ils ont l'habitude d'employer. Ces nombreux SMS rédigés contribuent à la baisse du niveau des élèves en orthographe, en conjugaison et en grammaire. Or, le français est le socle de l'apprentissage puisque toutes les disciplines sont enseignées en français. Les conséquences se font ressentir lors des évaluations et des examens nationaux ou ils obtiennent des résultats catastrophiques.

2.1.5 AVANTAGES DE L'UTILISATION DE LA TELEPHONIE MOBILE EN MILIEU SCOLAIRE

Les avantages de l'utilisation de la téléphonie mobile sont très nombreux. Une gestion efficiente de cet outil concourrait à la réussite massive des apprenants. Pour preuve, le téléphone mobile dispose des fonctions comme la radio, la télévision, l'internet et autres.

Grâce à la radio et à la télévision qui permettent de suivre des informations radiophoniques et télévisées à l'échelle nationale et internationale, les élèves pourraient s'informer et s'instruire. Au-delà de l'information, ils découvrent des mots et des expressions qui enrichissent leur vocabulaire et

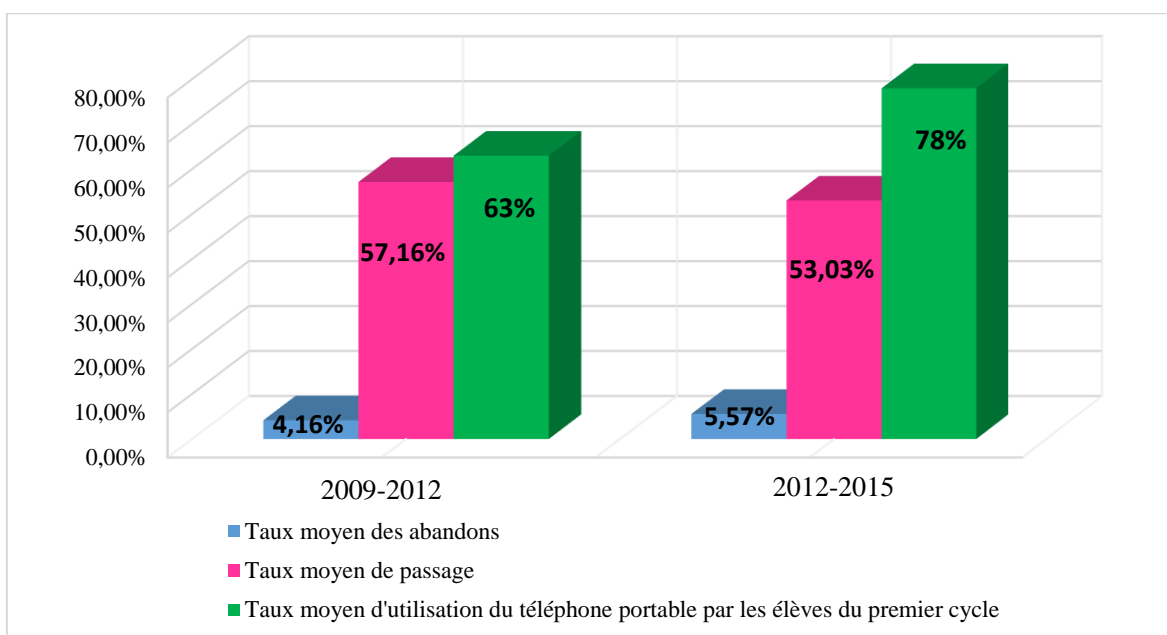
renforcent leur culture générale. De plus, grâce à l'internet, les apprenants ont accès à une gamme d'informations très utiles dans tous les domaines. Ils pourront faire leur recherche notamment sur Google.

Les parents, les élèves et les enseignants enquêtés sur les avantages de la téléphonie mobile pensent qu'il est très avantageux parce qu'il réduit la distance. Il facilite également la tâche en cas d'urgence. Cependant, vu tous ces avantages, l'utilisation du téléphone mobile contribue-t-il réellement à l'accroissement du taux de réussite des élèves du CEG₁ de Sakété?

2.1.6 IMPACTS DE L'UTILISATION DU TELEPHONE PORTABLE SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE DES ELEVES

L'impact de l'usage de la téléphonie mobile sur le rendement scolaire des élèves au CEG₁ de Sakété a été identifié en examinant les résultats de ces six dernières années. Le graphique ci-dessous décrit donc la relation entre le taux d'utilisation du portable par les élèves du premier cycle, le taux de passage et le taux d'abandon sur les périodes 2009-2012 et 2012-2015.

Figure 2.3: Relation entre le taux de passage et le taux d'abandon par les élèves du premier cycle sur les périodes 2009-2012 et 2012-2015.



Source: *Résultats d'enquête de terrain, Juin 2015*

De l'analyse du graphique ci-dessus, il ressort que la période de 2009-2015 a été scindée en deux: 2009-2012, première période au cours de laquelle le téléphone portable était utilisé par peu d'élèves (63%) et la seconde période 2012-2015 qui est une période au cours de laquelle il est remarqué une prolifération du téléphone portable (78%) au CEG₁ de Sakété. Il y a donc eu une augmentation de 15% du taux d'utilisation du téléphone portable par les élèves du premier cycle au CEG₁ de Sakété. De plus, considérant les deux périodes, il est constaté une diminution du taux de passage des élèves du premier cycle, taux passant de 57% à 53%. Enfin, il est remarqué une augmentation du taux d'abandon des élèves du premier cycle, lequel taux est passé de 4% à 6% entre les deux périodes. A travers cette analyse, il ressort que plus les apprenants ont accès à l'utilisation du téléphone portable plus leur niveau d'étude baisse. Ainsi cette baisse de niveau est dû au fait que les élèves propriétaires du téléphone portable consacrent tout leur temps d'étude à manipuler le téléphone portable. Ainsi, Ingrid élève en classe de 3^{ème} affirme que « son échec au BEPC est dû au fait qu'il envoie des messages aux heures de cours, après le cours et même pendant la nuit ».

2-2 PRECONISATIONS OPERATIONNELLES

2.2.1 Quelques suggestions pour une utilisation rentable et efficace du téléphone portable en milieu scolaire

2.2.1.1 Les Elèves

Le téléphone portable est un outil de recherche pour les apprenants. Cet outil peut contribuer à l'acquisition du savoir, de connaissances et surtout à améliorer les résultats scolaires très alarmant ces dernières années. Mais cet outil est de plus en plus pris pour un jouet. Ainsi, pour un usage judicieux de cet outil de recherche scientifique, ils doivent éviter de l'utiliser en tout temps et en tout lieu, éviter de suivre les camarades de classes pour aller s'offrir un portable.

2.2.1.2 Les Enseignants

Les enseignants sont des éducateurs, des éveilleurs d'esprit et de conscience. Vu ce noble rôle qui leur a été assigné, ils doivent faire l'effort d'éviter de prendre des appels du moment où ils sont déjà en classe car ils constituent des modèles pour les apprenants. Ils constituent des miroirs pour les apprenants. De plus, il leur revient d'expliquer aux élèves en début d'année qu'ils doivent éteindre les portables pendant les heures de cours. Ainsi en collaboration avec l'administration, ils doivent décourager le port et l'usage du téléphone portable par les apprenants pendant les heures de cours.

2.2.1.3 Les Membres de l'Administration

Tous les membres de l'administration scolaire en général et ceux du CEG₁ de Sakété en particulier doivent procéder à l'affichage de l'image interdisant le téléphone mobile au sein du collège. De même, appliquer les textes sans prendre parti c'est-à-dire sanctionner les apprenants fautifs sur les bases justes et équitables. Poursuivre la sensibilisation chaque fois et toute fois que l'occasion se présente. Après la confiscation d'un appareil par l'administration demander à l'intéressé d'appeler ses parents ou tuteurs afin de situer les responsabilités.

2.2.1.4 Les Parents d'Elèves

La réussite d'un enfant à l'école dépend en grande partie de l'effort conjugué des parents et enseignants. Mais le plus grand défi à relever se trouve du côté des parents. Ils doivent responsabiliser leur progéniture en leur disant de ne pas emmener leur portable à l'école. Les parents doivent éviter d'offrir le téléphone portable en guise de récompense à leurs enfants qui ont brillé de par leur résultat car ces enfants risquent de devenir des paresseux. Ils doivent contrôler régulièrement leurs enfants afin de mieux savoir ce que ces derniers trainent dans leurs sacs ou font dans leurs dos car certains élèves sont détenteurs

de portable à l'insu des parents. Que père et mère coopèrent pour une éducation familiale mieux réussie, gage d'une bonne éducation scolaire.

2.3 VALIDATION DES HYPOTHESES

Conformément aux hypothèses émises et en tenant compte des résultats obtenus, le tableau 2-5 suivant a été élaboré:

Tableau 2.5: Validation des hypothèses de recherche.

Hypothèses	Décision
H1: les apprenants consacrent beaucoup de temps à l'utilisation du téléphone portable.	Validée
H2: l'utilisation du téléphone portable par les élèves pendant l'année scolaire a un impact négatif sur les résultats scolaires.	Validée
H3: il existe des possibilités pour réduire l'utilisation du téléphone portable aux heures de cours et en dehors des heures de cours au CEG ₁ de Sakété.	validée

Source : Jérémie NOUETOWA, Juin 2015

CONCLUSION

Au terme du présent travail, il a été remarqué que malgré les textes en vigueur pour sanctionner le port de l'usage du téléphone portable en milieu scolaire, les élèves de la commune de Sakété en général et ceux du CEG₁ en particulier utilisent de plus en plus le téléphone portable, ce qui favorise l'échec scolaire. S'il est compris de tous qu'aller à l'école c'est pour s'instruire, apprendre, découvrir et acquérir de nouvelles connaissances, il est constaté aujourd'hui que l'utilisation effrénée du téléphone portable éloigne les élèves de cette mission de l'école.

Face à cette situation préoccupante, les règlements intérieurs des collèges et lycées doivent consacrer des dispositions plus rigoureuses pour sanctionner le port et l'usage du téléphone mobile en milieu scolaire. Les parents d'élèves doivent prendre leur responsabilité en main pour faciliter la tâche aux enseignants. Les enseignants doivent faire l'effort de limiter les appels ou de réduire les réceptions de messages en plein cours.

La mise en œuvre de ces différentes mesures ou comportements contribuera à réduire l'usage du téléphone portable à l'école, dans les rues, dans les lieux de culte, de prière les salles de conférence ou tous autres espaces publics par les apprenants. Elle pourrait également améliorer les résultats scolaires et surtout les résultats aux différents examens nationaux.

BIBLIOGRAPHIE

Béché, E. (2010), « Le détournement d'une innovation par les apprenants camerounais pour une approche globale et participative d'intégration scolaire des TIC », in Essachess, *Innovation et communication dans le contexte de la mondialisation*, Vol.2, n°5, 135p.

Chambat, P. (1994), « Usagers des Technologies de l'Information et de la communication », in *Technologies et Sociétés*, vol 6, n°3 p 249-272.

De Certeau, M. (1980), *l'invention du quotidien*, tome 1, Arts de faire, Paris, UGE.

Fize M. (1997), « les adolescents et l'usage du téléphone », *Réseau*, n° 82-83, 145p.

George Carlo (2006), « avantages et inconvénients du téléphone portable », in *Réseau*, n°55-56, 133p.

Guillaume M. (1994), « le téléphone mobile », in *Réseau*, n° 65, 205p.

Hounsa, A. G. (2002), *les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans l'école béninoise : état des lieux et perspectives*, 72p.

Heurtin, J-P. (1997), « l'usage du téléphone portable comme expérience sociale », in *Réseau*, n° 82-83, 92p.

Jauréguiberry F. (2003), *les branchés du portable*, Paris : PUF, 93p.

Lahire, B. (1998), *l'homme pluriel, les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 105p.

Lienard, Fabien. « SMS : une menace pour le français », *cerveau et psycho*, Novembre-Décembre 2005, n°12, pp 28-314.

Ling, R. (2002), « l'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », *Réseau*, n° 112-113, 115p.

Louise-Amélie, Cougnon (2010), « Orthographe et langage dans les SMS », conclusion à partir de quatre corpus francophones, in Ela, *Etude de Linguistique Appliquée*, n°160, 398p.

Manceron, V. (1997), « usages sociaux du téléphone portable et modes d'interaction au sein d'un groupe de jeunes parisiens », in *Réseau*, n° 82-83, 92p.

Mignanwande, H. (2012-2015), *précis de psychologie de l'adolescent*, 2012-2015, 88p.

Mobile Phone and Health (2000), report of the independent expert group on mobile phone, New-York.

Morin E. (2011), *mes philosophies*, Germina, Cercle de philosophie, Paris, 128p.

Mourlhon-Dallies et Collin (1999), *des didascalies sur internet*, versailles, 123p.

Santini, R. (1998), « téléphone cellulaires: dangers ! », marco pietteur, 208p.

Schwartz, D. (1995) : *méthode statistiques à l'usage des médecins et biologistes* 4^{ème} édition médicale Flammarion, Paris, 314p.

ANNEXES

Tableau I : Statistique des résultats annuels de 2009-2010

Promotions	Effectif	Abandons	Absents	Ont composé		Passage	
				Nombre	%	M ≥10	%
6 ^e	472	19	7	446	94,49	310	69,50
5 ^e	406	21	1	384	94,58	258	67,18
4 ^e	388	25	5	358	92,26	178	49,72
3 ^e	336	10	8	318	94,64	73	22,95
1 ^{er} cycle	1602	75	21	1506	94	819	54,38

Source : Rapport annuel du CEG₁ de Sakété

Tableau II : Statistique des résultats annuels 2010-2011

Promotions	Effectif	Abandons	Absents	Ont composé		Passage	
				Nombre	%	M ≥10	%
6 ^e	433	12	0	421	97,22	245	58,19
5 ^e	409	13	0	396	96,82	291	73,48
4 ^e	318	17	0	301	94,65	160	53,15
3 ^e	348	07	0	341	97,98	115	33,72
1 ^{er} cycle	1508	49	0	1459	96,75	811	55,58

Source : Rapport annuel du CEG₁ de Sakété

Tableau III : Statistique des résultats annuels 2011-2012

Promotions	Effectif	Abandons	Absents	Ont composé		Passage	
				Nombre	%	M ≥10	%
6 ^e	508	23	0	485	95,47	298	61,44
5 ^e	329	17	6	306	93	250	81,69
4 ^e	397	16	6	375	94,45	255	68
3 ^e	372	17	3	352	94,62	131	37,21
1 ^{er} cycle	1606	73	15	1518	94,52	934	61,52

Source : Rapport annuel du CEG₁ de Sakété

Tableau IV : Statistique des résultats annuels 2012-2013

Promotions	Effectif	Abandons	Absents	Ont composé		Passage	
				Nombre	%	M ≥10	%
6 ^e	535	24	0	511	95,51	277	54,20
5 ^e	365	20	0	345	94,52	210	60,86
4 ^e	368	18	0	350	95,10	167	45,38
3 ^e	405	0	0	405	100	80	19,75
1 ^{er} cycle	1673	62	0	1611	96,29	734	45,56

Source : Rapport annuel du CEG₁ de Sakété

Tableau V : Statistique des résultats annuels 2013-2014

Promotions	Effectif	Abandons	Absents	Ont composé		Passage	
				Nombre	%	M ≥10	%
6 ^e	613	26	0	587	95,75	386	65,75
5 ^e	400	18	0	382	95,5	251	62,75
4 ^e	383	27	0	356	92,95	224	58,48
3 ^e	402	30	0	372	92,53	131	32,58
1 ^{er} cycle	1798	101	0	1697	94,38	992	55,17

Source : Rapport annuel du CEG₁ de Sakété

Tableau VI : Statistique des résultats annuels 2014-2015

Promotions	Effectif	Abandons	Absents	Ont composé		Passage	
				Nombre	%	M ≥10	%
6 ^e	641	51	0	590	92,04	363	61,52
5 ^e	498	31	0	467	93,77	349	74,73
4 ^e	392	37	0	355	90,56	176	44,89
3 ^e	391	23	0	368	94,11	151	41,03
1 ^{er} cycle	1922	142	0	1780	92,61	1039	58,37

Source : Rapport annuel du CEG₁ de Sakété

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE ADRESSE AUX APPRENANTS

Etablissement :

Classe :

1) Utilisez-vous un téléphone portable ?

Non

2) Qui vous a acheté votre portable?
.....
.....

3) Amenez-vous votre portable à l'école? Oui Non

4) Si oui, en faites-vous usage aux heures de cours? Non

5) Si non, pourquoi préférez-vous laisser votre portable à la maison ?
.....
.....

6) Comment vous arrivez à contourner l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable à l'école ?
.....
.....

7) Quel usage avez-vous l'habitude de faire de votre téléphone portable?

Appels SMS Réseaux sociaux Internet

8) Combien de temps passez-vous à kiffer ou à chatter dans la journée ?

Toujours Jamais Par moment

9) Aimez-vous abrégé les mots? Oui Non

10) Justifiez votre réponse
.....
.....

11) Que pensez-vous de l'utilisation du téléphone portable en milieu scolaire et en particulier aux heures de cours?

.....
.....
.....

12) Au cas où vous disposez déjà d'un téléphone portable, comment pensez-vous en faire usage sans compromettre vos études?

.....
.....
.....

**.QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE ADRESSE AUX ENSEIGNANTS
ET AU PERSONNEL ADMINISTRATIF**

1) Etablissement:.....

2) Statut : enseignant Personnel administratif

3) Ancienneté dans la profession.....

4) Pensez-vous que les apprenants peuvent faire usage de leur téléphone portable aux heures de cours? Oui Non

5) Justifiez-votre choix :
.....
.....

6) Pensez-vous qu'un enseignant peut faire usage de son téléphone portable aux heures de cours? Oui Non

7) Justifiez-votre choix :
.....
.....

8) Quand vous, enseignant vous surprenez un élève avec son téléphone portable au sein du collège, que faites-vous?
.....
.....

9) Quand vous, membre de l'administration vous surprenez un élève avec son téléphone portable ou vous recevez des portables confisqués, que faites-vous?
.....
.....

10) Quels conseils avez-vous à prodiguer à l'endroit des élèves sur le port de l'usage du téléphone portable en milieu scolaire?
.....
.....
.....

**QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE ADRESSE
AUX PARENTS D'ÉLÈVES**

1) Profession :

2) En activité ou Retraité

3) Avez-vous acheté des portables à vos enfants élèves? Oui Non

4) Justifiez votre choix :

.....
.....

5) Donnez-votre point de vue sur l'utilisation du téléphone portable par les élèves et par les enseignants en milieu scolaire :

.....
.....
.....

6) Quels conseils avez-vous à donner sur l'utilisation du téléphone portable par les élèves et par les enseignants en milieu scolaire?

.....
.....
.....

7) Que proposez-vous pour réduire l'utilisation du téléphone portable par les élèves en milieu scolaire

.....
.....
.....

TABLE DES MATIERES

Sommaire.....	I
<i>DEDICACE</i>	II
<i>REMERCIEMENTS</i>	III
<i>SIGLES ET ACRONYMES</i>	IV
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	V
<i>LISTE DES FIGURES</i>	VI
<i>RESUME</i>	VII
Introduction	1
CHAPITRE I: Cadre theorique et approche methodologique	3
1.1 Cadre theorique	3
1.1.1 Problématique.....	3
1.1.2 Objectifs de recherche	5
1.1.2.1 Objectif global.....	5
1.1.2.2 Objectifs spécifiques	5
1.1.3 Hypotheses	5
1.1.4 Revue de litterature	6
1.1.5 Definition de quelques concepts	7
1.1.6 Presentation du milieu d’etude.....	8
1.1.6.1 Présentation géographique du milieu	8
1.1.6.2 Grands traits humains.....	10
1-2 Approche methodologique.....	10
1.2.1 Recherche documentaire	10
1.2.2 Travaux de terrain	10
1.2.3 Echantillonnage	11
1.2.4 Outils et techniques de recherche.....	13
1.3 Deroulement de l’etude	13
CHAPITRE II: Presentation, analyse des resultats et preconisations operationnelles.....	15
2.1 Presentation et analyse des resultats.....	15

2.1.1 Evolution de la réglementation de la téléphonie mobile en milieu scolaire	15
2.1.2 Quelques renseignements généraux sur les élèves enquêtés.....	16
2.1.3 Raisons de la prolifération de la téléphonie mobile au CEG ₁ de Sakété....	16
2.1.3.1 la crise de l'adolescence.....	17
2.1.3.2 La société.....	18
2.1.3.3 L'ambition.....	19
2.1.3.4 La responsabilité des parents.....	19
2.1.4 Consequences de l'utilisation de la telephonie mobile en milieu scolaire.	24
2.1.6 Impacts de l'utilisation du telephone portable sur le rendement scolaire des eleves.....	26
2-2 Preconisations operationnelles.....	27
2.3 Validation des hypotheses.....	29
Conclusion.....	30
Bibliographie.....	31
Annexes	i